

le magazine de
la Creuse



DOSSIER

Budget 2005 : les grands chantiers



ACTIONS
**L'étang des Landes
naturellement...**



TERRITOIRES
**Deux ans pour
réussir les Pays**



CULTURES
**"Pied au plancher"
la danse sans frein**



le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS,
services du Conseil Général

Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression : Nouvelles Presses du Massif Central
23000 GUERET - Tél. : 05.55.41.14.33.
Distribution : La Poste

Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10€ (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

DOSSIER



Budget 2005

- p. 4-5 /
 - L'année d'investissements record
- p. 6-7 / TÉLÉPHONIE MOBILE
 - 89% dès cette année
- p. 8-9/ ACTION SOCIALE
 - Accueillir tous les publics
- p. 10-11/ ROUTES
 - L'axe Est Limousin avance



ACTIONS



- p. 12-13 / L'ÉTANG DES LANDES
 - Classé réserve naturelle nationale
- p. 14-15 / TOURISME
 - Un guide pour bien randonner
- p. 16 / CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES
 - Voyage au cœur de la République



TRIBUNE LIBRE

- L'expression des groupes politiques

TERRITOIRES

- p. 18-19 / HORIZON 2005-2006
 - Contrats de Pays, c'est parti !



CULTURES

- p. 20-21 / DANSE
 - Une structure fédératrice
- p. 22 / PATRIMOINE
 - Aubusson veut sauver son orgue
- p. 23 / CULTURE URBAINE
 - Guéret fête le hip hop



Le tourisme creusois à la Une

Il est des occasions où l'on a envie de sortir de sa réserve, de dire sa fierté. En l'occurrence, Le Magazine de la Creuse lance un fier "cocorico" (avec l'accent creusois, évidemment), pour saluer la nouvelle récompense glanée par le Comité départemental du Tourisme. À l'occasion du 11^{ème} Forum Déptour organisé par la Fédération nationale des comités départementaux du tourisme (FNCDT), le CDT de la Creuse a obtenu le prix du meilleur dossier de presse général. En clair, il a été sacré "champion de France" par un jury de journalistes et récompensé par les Guides Gallimard, à l'occasion d'une sympathique cérémonie qui a eu lieu à la Maison des Polytechniciens, à Paris, le 10 janvier dernier. Et comme le joli dossier de presse était réalisé par une agence de communication creusoise que Le Magazine de la Creuse connaît bien, c'est double "cocorico".



Effets mesurables

Dire et redire que la Creuse a la capacité d'être un espace d'accueil et de projets, donc un territoire d'avenir, c'est encourager toutes les formes d'initiatives. Mais il ne s'agit pas de pratiquer la méthode Coué. Il est question, au contraire, de se donner les moyens d'agir, pour infléchir le cours des choses. En ce début d'année 2005 où le Conseil Général aura encore de nombreux dossiers stratégiques à porter, j'ai plaisir à partager quelques effets mesurables de notre volontarisme politique.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce nouveau numéro du Magazine de la Creuse, le Conseil Général confirme sa volonté de développer les investissements structurants, avec notamment un niveau jamais atteint par le budget routier (plus de 11M€). 2005

sera également l'année de construction d'une dizaine de pylônes qui permettront à 89% de la population creusoise de bénéficier de la téléphonie mobile. Dans le même temps, c'est tout le programme de développement de l'Internet haut débit initié par le syndicat DORSAL qui va se développer et proposer, à l'horizon 2006, une offre de connexion à plus de 90% de la population du département.

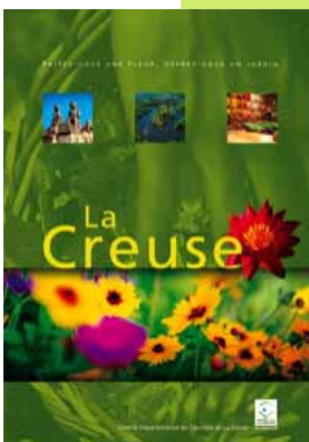
Avec ces équipements, c'est bien une Creuse moderne que nous construisons, une Creuse soucieuse de préserver sa qualité de vie et son environnement mais désireuse - tellement désireuse ! - de les partager. Et force est de constater, non sans une légitime satisfaction, que certaines graines semées hier commencent à donner de belles gerbes d'espoir et de fierté.

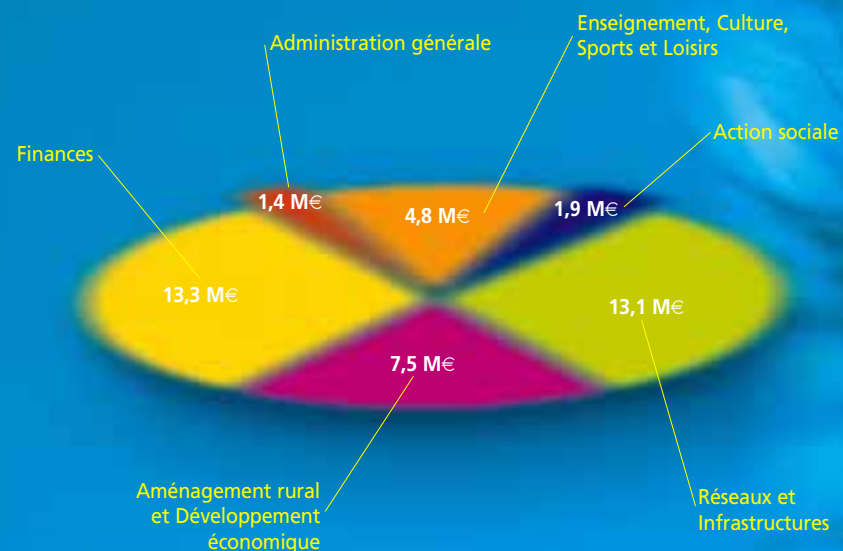
Pour la première fois depuis une éternité, l'INSEE nous dit, à l'issue d'un recensement intermédiaire, que le Limousin connaît le regain démographique, grâce notamment à l'arrivée de populations nouvelles ? Espoir ! Le portail des créateurs d'entreprises Objectif Création, installé depuis six mois à Guéret, a reçu 180 porteurs de projet et déjà contribué à la création d'une quinzaine d'entreprises ? Espoir ! Le Comité départemental du Tourisme reçoit le prix du meilleur dossier de presse 2005 ? Fierté ! La Creuse est le premier département de France - et le seul pour encore longtemps ! - à avoir signé l'intégralité des conventions tripartites dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, permettant la création de 300 emplois ? Fierté !

C'est à se demander si les comptables de tous poils qui fossoient les services publics dans les zones rurales ont accès aux bonnes informations ! Car oui, la Creuse est un territoire d'avenir !

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

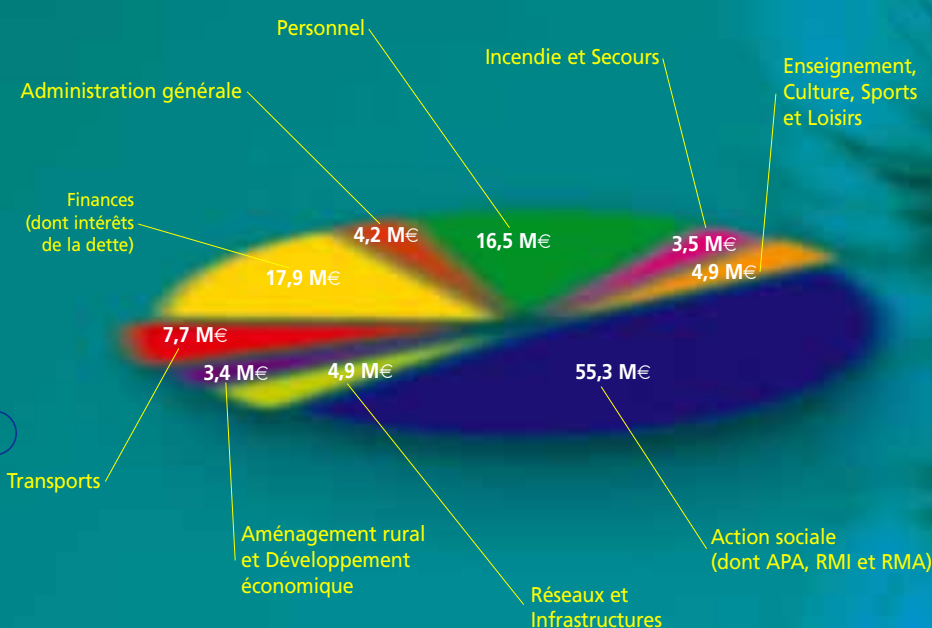




42 M€
Dépenses d'investissement

L'année des records

Le budget primitif 2005 ressort à 160M€, dont 42M€ d'investissements. Des chiffres jamais atteints dans l'histoire du Conseil Général, qui sont la conséquence de deux tendances lourdes : le poids des compétences transférées par l'État et la volonté du Département d'intervenir dans le développement local.



118,3 M€
Dépenses de fonctionnement

On pourrait reprendre les termes utilisés l'an dernier, lors de la présentation du budget 2004, et ainsi écrire que "les chiffres clés du budget primitif 2005 peuvent impressionner". En effet, avec 118,3M€ en section de fonctionnement (contre 110M€ en 2004) et 42M€ en section d'investissement (contre 40M€ en 2004), la progression est spectaculaire. Un total de 160M€, record absolu. Déjà, le budget 2004 était bien supérieur à celui de 2003 qui, lui-même, avait largement supplanté celui de 2002. Se souvient-on, d'ailleurs, du budget 2002 ? 106M€...

Cette croissance quasiment exponentielle s'explique en grande partie par l'accélération des transferts de compétences de l'État vers le Département. Ils résultent de la décentralisation et s'accompagnent peu ou prou des crédits correspondants.

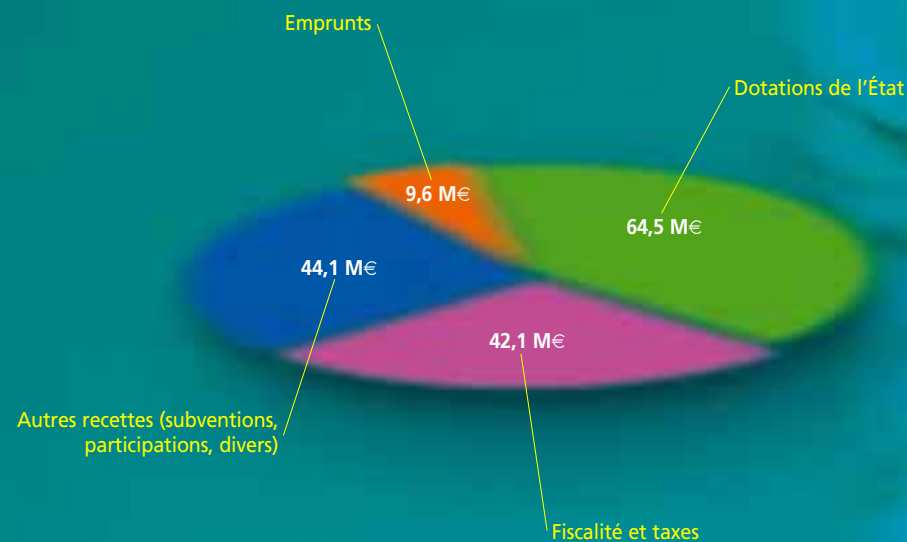
Cela étant, l'insistance et la rapidité avec laquelle l'État se déleste des compétences sociales, au seul prétexte de l'échelon de proximité que représente le Département, ne laisse pas d'inquiéter plus d'un observateur. Après l'APA, aujourd'hui stabilisée à 4.000 allocataires en Creuse mais dont les compensations de l'État laissent un manque à gagner au Département, il y aura eu le RMI. Et les fonds d'aides aux démunis, et bientôt les personnes handicapées. Qu'à cela ne tienne ! Alors que les services de l'État sont de plus en plus comptables de leur présence en zone rurale, le Conseil Général accepte ses nouvelles responsabilités et va même renforcer sa présence au plus près de la population, en structurant 6 unités de proximité à Guéret, Aubusson, La Souterraine, Bourganeuf, Boussac et Auzances. Ces structures, émanations des UTAS actuelles (unités territoriales

d'action sociale), rendront le service social au plus près de l'utilisateur et auront vocation, à l'avenir, à être élargies aux autres activités de conseil et de gestion exercées par le Conseil Général.

Si le social est le principal champ de l'intervention départementale et son impact budgétaire considérable, l'autre explication à la croissance du budget du Conseil Général tient à la volonté de celui-ci de rester un acteur primordial du développement. Cela s'entend par la volonté qu'il affiche en matière d'investissements dans des projets structurants et, à ce titre, 2005 sera particulièrement remarquable : ce sera l'année des records d'investissements routiers (plus de 11M€), l'année des premiers relais de téléphonie mobile construits par le Département, la première année de concrétisation du programme DORSAL pour l'Internet haut débit en Limousin, etc.

Recours limité
à l'emprunt et à la fiscalité

Au total, pour que le budget global du Conseil Général passe ainsi de 150 à 160M€, la progression de la part départementale dans la fiscalité locale sera limitée à 1,8%, correspondant à l'inflation, tandis que le recours à l'emprunt reste stable pour limiter l'endettement. C'est l'application du vieux principe de prudence budgétaire selon lequel "l'emprunt d'aujourd'hui fait les impôts de demain". Il ne reste plus qu'à espérer, pour équilibrer le budget, que les recettes attendues soient bien celles annoncées par l'État : une couverture "à l'euro près des charges transférées". ■



160,3 M€
D'où viennent les recettes ?



Action économique : signes encourageants

Le développement économique n'est pas une compétence stricte et obligatoire du Conseil Général. En revanche, c'est un champ d'intervention très large dans lequel s'insèrent divers dispositifs de soutiens financiers mis en place par le Département pour favoriser la création d'activités, donc d'emplois : industrie, artisanat, agriculture, tourisme. Pour 2005, c'est un budget global de 6,5M€, dont près de 3M€ d'investissements, qui portera les efforts du Conseil Général dans ces différents domaines.

Sur la période 2003-2004, quelques chiffres encourageants (+201 emplois dans l'ensemble industrie - BTP - tertiaire) n'ont cependant pas fait oublier les difficultés rencontrées par un certain nombre de grosses entreprises creusoises.

En 2004, l'événement sur le plan de l'entreprise aura été l'implantation à Guéret d'une structure partenariale (collectivités et compagnies consulaires) appelée "Objectif Création", qui a permis de rencontrer 180 porteurs de projets et de créer, après seulement six mois de fonctionnement, une quinzaine d'entreprises. Dans ses actions, rappelons que le Département aide les communes pour l'implantation ou la restructuration de commerces de proximité, conforte les opérations cession - reprise menées par la Chambre de Métiers, mène un partenariat avec le SICLER (organisme spécialisé dans la recherche de repreneurs d'activités en zone rurale), aide les agriculteurs à s'installer ou à acquérir des matériels dans le cadre des CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole).

Enfin, en matière de tourisme, le Conseil Général finance non seulement le Comité départemental du Tourisme par l'intermédiaire d'une subvention qui constitue l'essentiel de son budget, mais également tous les projets de création ou de restructuration d'hébergements touristiques. À noter que les investissements dans ce domaine ont été multipliés par 5 en quatre ans, sous l'impulsion du Département qui a fortement accru ses aides.



Cette fois, c'est sûr : la 1^{ère} tranche d'implantation de pylônes de téléphonie mobile, financée notamment par le Conseil Général, sera réalisée cette année.

TÉLÉPHONIE MOBILE

89% dès cette année !

D'ici la fin de cette année, l'implantation d' une dizaine de pylônes financés par le Conseil Général permettra d'atteindre une couverture de 89% de la population creusoise. Ensuite, ce sera aux opérateurs privés de... prendre le relais.

Certains diront qu'il a fallu bien du temps, un peu plus sans doute que ce qui était prévu. Mais la vérité, c'est aussi que le paysage des télécommunications a beaucoup bougé, ces dernières années, au fur et à mesure que les technologies continuaient leur évolution et, surtout, que l'État et les opérateurs avançaient dans les négociations.

Fort des études de couverture et d'implantation de relais qui avaient été réalisées en 2002, le Département avait pu obtenir que l'État (FNADT, 35%) et l'Europe (FEDER, 25%) fassent jouer leurs fonds d'aide au développement dans des proportions intéressantes. Ensuite, il a fallu avancer pied à pied, d'un côté avec les opérateurs pour leur faire signer les conventions, de l'autre avec les maires des communes concernées par les sites d'implantation pour parvenir à des conciliations au meilleur prix avec les propriétaires.

Aujourd'hui, la volonté du Conseil Général de favoriser le déploiement d'un réseau de téléphonie mobile homogène et performant peut se concrétiser, permettant au plus grand nombre de Creusoises d'accéder à un outil de communication devenu quasiment indispensable. Une enveloppe de 768.000€ est d'ores et déjà réservée par le

Département, à laquelle doivent s'ajouter les 420.000€ du FNADT et 300.000€ du FEDER.

Ce premier plan de déploiement concerne essentiellement la vallée de la Creuse (Saint-Sulpice-le-Dunois, Mortroux, Chéniers, Champanglard, Fresselines) et le secteur de Haute Marche Combrailles (Champagnat, Peyrat-la-Nonière, Tardes, Arfeuille-Châtain), ainsi que la commune de La Villedieu, pour ce qui concerne les implantations. À travers elles, c'est un total d'une vingtaine de communes qui verront leur couverture réalisée ou améliorée.

Les 10 pylônes seront réalisés dans le courant de l'année 2005, les premières réalisations étant attendues pour le premier semestre. Toutes les acquisitions foncières nécessaires ont été réalisées. Le choix du constructeur de pylônes sera parachevé à la fin de ce mois. De même, les premiers travaux de terrassement et de forage (câblage) ont été réalisés.

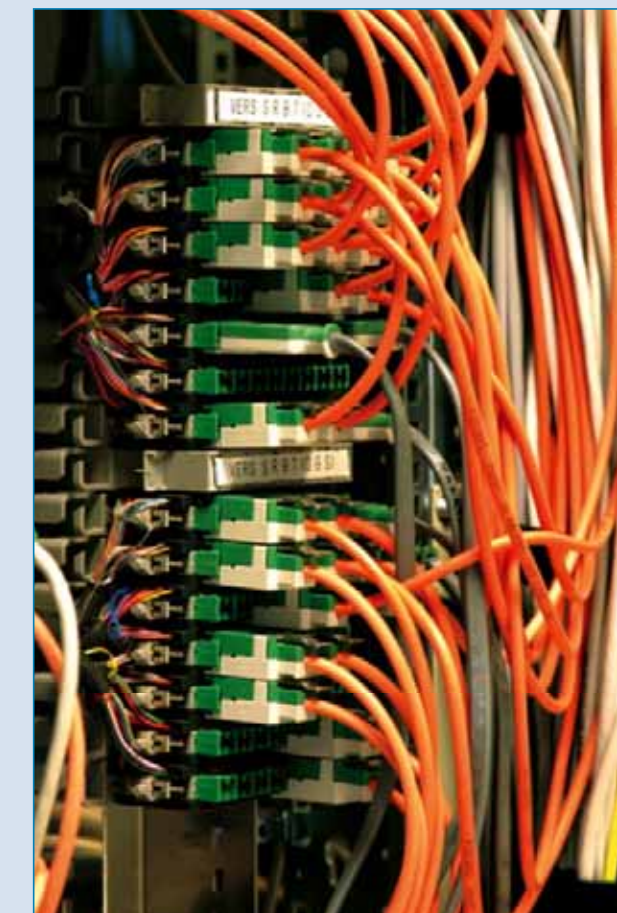
Ainsi, le Conseil Général aura-t-il permis d'atteindre une couverture de 89% de la population creusoise. Le programme prévu par l'État prévoit ensuite une seconde étape, qui fait obligation aux opérateurs d'implanter une nouvelle tranche de 22 relais d'ici fin 2007. Elle permettra alors d'atteindre un taux de couverture de 97%. ■

Haut débit : dans les tuyaux

Cette fois, c'est fait. Le Syndicat DORSAL a choisi le délégataire chargé de construire et gérer le réseau Internet à haut débit de la Région Limousin, en l'occurrence le groupement Axione - Sogetrel.

La création de l'infrastructure nécessaire représente une facture de 85M€. Elle sera subventionnée par l'Europe (15M€), l'État et le Conseil Régional (15M€), tandis que les Conseils généraux participeront également au financement. Si la participation de la Creuse n'est pas encore établie et fera l'objet d'une inscription budgétaire ultérieure, elle devrait être assez conséquente.

C'est que l'enjeu est d'importance ! D'ici fin 2006, le programme DORSAL offrira une connexion haut débit aux 260 communes creusoises, permettant à plus de 90% de la population d'accéder à l'Internet du XXI^{ème} siècle et aux services associés, tels que la visiophonie ou la télévision par Internet. De même, les 17.000 entreprises de la région pourront bénéficier d'une offre haut débit, comme n'importe quelle grande métropole.





CULTURE : année charnière

L'adoption du plan départemental de développement de la lecture publique, lors de la séance plénière des 13 et 14 décembre 2004, engage le Conseil Général sur une période de 7 ans, qui doit se traduire par une augmentation régulière mais significative des moyens mis à la disposition de la **Bibliothèque Départementale de la Creuse** (voir Le Magazine de la Creuse n°16). 2005 sera une année charnière. Une première augmentation sur la ligne budgétaire consacrée aux acquisitions des mobiliers et matériels destinés aux communes, quelques crédits nouveaux (fêtes du livre, aides à la création d'emplois dans les communes), constitueront le point de départ de ce plan.

La **Conservation Départementale du Patrimoine**, avec un budget d'investissement de 740.000€, voit son action renforcée, notamment en matière d'aide au patrimoine non protégé et aux monuments historiques. Une attention particulière est portée aux actions conduites au niveau des Pays et la mission de conseil architectural est renforcée.

Année charnière également pour le **Musée Départemental de la Tapisserie**, c'est un budget global de 1M€, dont un fort budget d'acquisitions et de restaurations (365.000€). L'année 2005 verra surtout la fin des études préalables à l'ouverture du chantier d'extension du Musée. On peut espérer pour la fin de l'année, voir les premiers coups de pioches de ce projet majeur qui va bouleverser le paysage culturel aubussonnais.

L'**École Nationale de Musique**, qui connaît un fort regain de vitalité avec la création de deux orchestres, verra une évolution mesurée de son budget (1,7M€ au total). Cette année verra l'adoption d'un projet d'établissement valable pour les 5 ans à venir, qui devrait permettre de développer une politique de contractualisation avec les autres

partenaires institutionnels intéressés (État, Région, Communes). Enfin, les **Archives Départementales de la Creuse**, qui ont connu une augmentation de +19% de leur fréquentation en 2004, verront leur modernisation se poursuivre, sur la base d'un budget global d'un peu plus de 630.000€.



ACTION SOCIALE

Toujours plus solidaire

L'action sociale et médico-sociale représente, et de très loin, le premier poste de dépenses dans le budget du Conseil Général. Qui plus est, la loi de décentralisation a conforté le Département comme chef de file de l'action sociale.



Le Département est conforté dans son rôle de chef de file de l'ensemble des domaines d'intervention relevant de la solidarité.

Au risque de choquer les partisans forcenés de la modestie, la Creuse peut s'enorgueillir d'un succès qui lui vaudra la première place nationale pour un bon moment encore : depuis le 17 janvier et une ultime signature au centre hospitalier de Bourgneuf, elle est le seul département de l'Hexagone à avoir signé des conventions triparties (État - Département - Établissement) avec la totalité de ses 32 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Ce vaste plan visant à la médicalisation des maisons de retraite et centres de long séjour se traduit par la création de 299 postes de travail, essentiellement médicaux et paramédicaux ; il va permettre d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil des personnes âgées. Et il démontre l'exemplarité du travail réalisé en Creuse depuis la mise en place de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), qu'il s'agisse de sa version en établissement ou de son pendant en maintien à domicile (400 emplois créés).

Si la Creuse a montré un véritable savoir-faire dans le domaine de la prise en charge du vieillissement, elle vit aussi le grand chambardement qui agite tous les autres champs de l'action sociale, au moment où l'État accélère le processus de décentralisation et lui transfère de plus en plus de compétences, sans toujours mettre en face la totalité des moyens correspondants.

Après la loi sur le RMI au 1^{er} janvier 2004, d'autres textes sont entrés en vigueur début 2005 (loi de décentralisation, loi relative aux personnes âgées, loi de cohésion sociale), en attendant la loi sur le handicap pour début 2006 qui devrait entraîner la création d'une vingtaine de postes dans les services du Conseil Général. En tout cas, ces textes réaffirment le rôle prépondérant du Département dans le domaine social. Ajouter le transfert de la totalité du financement des fonds aux démunis (fonds d'aide aux jeunes, fonds solidarité logement, fonds solidarité énergie), de l'organisation et du financement des CLIC (conseils locaux d'information et de coordination) ou encore du CODERPA).

L'impact budgétaire est déjà considérable et l'action sociale représente à elle seule près de la moitié du budget de fonctionnement du Conseil Général (plus de 55M€). Cela n'empêche pas le Département de poursuivre dans sa volonté d'une plus grande solidarité, et ce en direction de toutes les tranches d'âges de la population : participation au financement des emplois d'initiative associative lancés par la Région, des centres de loisirs sans hébergement et haltes-garderies (Dun-le-Palestel, Évaux-les-Bains, Aun, La Souterraine, Grand-Bourg, Gouzou), aide à l'ouverture de l'établissement pour handicapés d'Arfeuille-Châtain à la fin 2005, etc. ■

SDIS : le prix de la sécurité

Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié. Pour 2005, la part départementale s'élève à un peu plus de 3,5M€, en augmentation de 3,8% par rapport à 2004. Cet effort, après la mise en place d'un nouveau réseau de transmission plus efficace, va permettre de poursuivre le plan de renouvellement des matériels. De même, le travail de formation des personnels d'intervention et d'équipement de sécurité.



COLLÈGES : "l'après Boussac"

La construction du collège de Boussac fut un moment particulier dans l'histoire des investissements du Conseil Général en matière de bâtiments d'enseignement, avec un programme de 6,6M€ étalé sur deux ans (2003 et 2004). Si le budget 2005 est donc en baisse par rapport à l'an dernier, c'est seulement dû au fait que ce chantier exceptionnel est maintenant terminé.

Avec 2M€ de programmations, les investissements de "l'après Boussac" concerneront les collèges suivants :

- **Ahun : 535.000€**
pour l'aménagement du restaurant scolaire, auxquels s'ajoutent des études préalables à la réfection des cuisines aux collèges de Chénérailles et Felletin ;
- **Auzances : 230.000€**
pour la reconstruction des salles de classe (146.000€ en 2004 pour la réfection de toitures) ;
- **Bourganeuf : 100.000€**
pour les travaux de réfection de l'internat (1^{ère} tranche) ;
- **Crocq : 65.000€**
pour l'agrandissement du préau ;
- **Guéret - Jules Marouzeau : 190.000€**
pour la réfection de la toiture et la poursuite de la reconstruction du bâtiment ;
- **Guéret - Martin Nadaud : 100.000€**
pour la réfection de la salle de sciences et les réseaux du vide sanitaire ;
- **Parsac : 120.000€**
pour la réfection des façades et menuiseries extérieures de l'ancien bâtiment (2004 a vu la réalisation d'une extension pour 665.000€).



Les travaux vont reprendre sur la RD982 au Masbet, sur la commune de Croze. Un des chantiers 2005 du Programme routier d'intérêt régional (PRIR), pour lequel le Conseil Général et le Conseil Régional s'unissent sur 15 ans.

RÉSEAU ROUTIER

Reprise des travaux sur l'axe Est Limousin

Plus de 11M€ d'investissements sur le réseau routier départemental, c'est du jamais vu. Le budget 2005 prévoit la poursuite du plan de sécurité majeur à Sainte-Feyre et d'importants crédits pour les grosses réparations.

Depuis 2002, les crédits d'investissement consacrés au réseau routier départemental sont en constante augmentation et le budget 2005 marque un nouvel effort du Conseil Général.

Avec plus de 11,1M€ consacrés à des aménagements nouveaux ou à de grosses réparations, le budget routier départemental franchit un nouveau palier (+9% par rapport à 2004, qui était déjà en croissance de +10% par rapport à 2003). Cet effort est réparti en trois grands chapitres :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) :

Ce programme, que l'on appelle également l'axe Nord-Sud en Creuse, c'est l'axe Est Limousin. Il résulte d'un partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60M€ d'investissements sont prévus sur 15 ans. Dans ce cadre, les subventions régionales sont de 50% pour les routes nouvelles et de 30% pour les aménagements sur place. Pour 2005, les travaux concerneront, pour un peu plus de 2,8M€ au budget départemental : la poursuite de l'aménagement de la RD982 au Masbet, sur la commune de Croze (travaux démarrés en 2004 et qui doivent reprendre à la sortie de l'hiver) ; les travaux de renforcement de la RD990 entre Chaussidou et La Seillade (communes de Puy-Malsignat et Saint-Maixant) ; enfin la construction

d'un giratoire au niveau de l'échangeur de la RCEA à Gouzon.

Programme routier d'intérêt départemental (PRID) :

Ce programme concerne les principales routes départementales. À hauteur d'un peu plus de 2,7M€, le Conseil Général se consacrera aux aménagements suivants : la RD942 au lieu-dit "La Pisciculture" (commune de Sainte-Feyre) et la RD917 entre Soumans et la RN145 ; ces deux chantiers devraient avoir lieu avant l'été.

Les grosses réparations :

Avec 4M€, c'est le plus gros poste budgétaire. Il va notamment permettre de financer les travaux de réfection des traverses d'Ahun et Lavaveix-les-Mines, rendus nécessaires suite à d'importants chantiers sur les réseaux souterrains. Enfin, à noter que, parallèlement à tous les travaux envisagés, l'année 2005 sera également celle de l'adoption d'un nouveau schéma routier départemental, qui aura pour avantage de favoriser la programmation des grandes priorités du Conseil Général.

Le budget départemental prévoit également de consacrer 5,8M€ en fonctionnement ; ces crédits routiers recouvrent des dépenses liées aux travaux d'entretien courant ou encore au service hivernal. ■

Transports : 8M€

Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse. En 2005, il atteint les 8M€, dont 6,5M€ pour les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à hauteur de 85%. Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés, des déplacements dans le cadre du sport scolaire, mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes.



Informatique : plan spécial collèges

Le plan d'informatisation des collèges, prévu sur 3 ans et lancé en 2004, se poursuit en 2005. Dès le début janvier, le déploiement prévu dans les secteurs administratifs des 18 collèges a achevé sa mise à niveau (110 postes déployés sur 2 ans).

S'agissant des secteurs pédagogiques, l'expérimentation menée en 2004 sur 7 collèges (Ahun, Bourganeuf, Boussac, Châtelus-Malvaleix, Felletin, Guéret - Marouzeau et Parsac) a été concluante. Ainsi, les 11 autres collèges du département vont être équipés cette année et tout début 2006.

Au total, c'est un parc de 500 machines qui aura été installé sur les deux premières années du plan et pour un montant de 940.000€.





L'étang des Landes :
une grande variété d'espèces
rares enfin reconnue
par le classement du site
en réserve naturelle

L'ÉTANG DES LANDES RÉSERVE NATURELLE

Naturellement...

Cette fois, ça y est. La réserve naturelle nationale de l'étang des Landes est officiellement créée depuis le 23 décembre dernier. De plus, le projet d'aménagement du site va maintenant entrer dans sa phase active de réalisation.

Il aura fallu attendre un an de plus que prévu, mais cela valait la peine. Symboliquement, la bonne nouvelle est arrivée pendant les fêtes de fin d'année, sonnante comme une récompense à la patience de tous : avec le décret du 23 décembre 2004, l'étang des Landes est devenu la première "Réserve naturelle nationale" dans le département de la Creuse, la seconde en Limousin après celle de la tourbière des Dagues, dans les Monts d'Ambazac, en Haute-Vienne.

Ce classement est une véritable reconnaissance nationale de la richesse faunistique et floristique de ce site exceptionnel (voir encadré). Il engage l'État aux côtés du Conseil Général, propriétaire de l'étang et porteur d'un projet d'aménagement ambitieux, et de tous les partenaires et amoureux de la nature. Ainsi, le Préfet désignera dans le courant de l'année l'organisme chargé d'assurer la conservation du patrimoine naturel et d'élaborer le plan de gestion du site ; les crédits de l'État permettront de recruter un conservateur pour prendre en charge ces missions, voire d'aider certains investissements liés à la gestion de la réserve.

**Chemins et observatoires :
début des travaux cet été**

De son côté, le Conseil Général va donc maintenant pouvoir passer à la phase active de son projet d'aménagement de

l'étang des Landes, projet pour lequel un important travail de préparation a déjà eu lieu. Dès l'été 2005 vont commencer les travaux d'aménagement des chemins et observatoires, en vue de la livraison au public, à l'été 2006, d'un parcours en périphérie de la réserve avec des points d'observation de la faune.

Parallèlement, deux documents vitaux vont être élaborés dès le premier semestre 2005 par le cabinet Global Ingénierie, qui a été choisi par le Conseil Général en novembre dernier : le dossier d'enquête préalable à la DUP (déclaration d'utilité publique) pour l'acquisition des bâtiments nécessaires à la réalisation de la maison de la réserve ; l'étude de programmation qui permettra de décrire très clairement la réalisation future de la maison de la réserve et des équipements nécessaires à l'accueil du public (objectif affiché : fin 2008).

Si le classement en réserve naturelle constitue une étape vitale dans la démarche de protection des espèces vivant sur le site, il constitue aussi un outil d'éducation à l'environnement, destiné à mieux faire comprendre le fonctionnement des écosystèmes humides et la migration des oiseaux. Le projet d'aménagement de l'étang des Landes conduit par le Conseil Général est porté vers l'accueil d'un public varié : groupes, familles, naturalistes, classes vertes, photographes, ornithologues, etc. Ces futurs visiteurs seront demandeurs de structures d'accueil, d'hébergement et de services. ■



La reconnaissance d'un site exceptionnel

En portant création de la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes, le décret du 23 décembre 2004 (Journal Officiel du 30 décembre 2004) reconnaît la richesse d'un site exceptionnel. Cet étang très ancien, créé en 1684 à la demande du seigneur de Lussat Joseph Detianges, constitue un des derniers îlots sédimentaires de la région Limousin. Sur un total de 166ha, dont 102,5ha d'eau, il abrite une extraordinaire richesse floristique et faunistique.

La flore de l'étang des Landes est d'une richesse exceptionnelle, avec la présence de 5 espèces végétales protégées au plan national, 6 espèces protégées au plan régional et plusieurs autres espèces rares (8) peu communes au niveau départemental ou régional.

Sa faune est à la même mesure. L'avifaune (oiseaux) est particulièrement bien représentée avec pas moins de 212 espèces observées, dont 127 espèces nicheuses. Parmi elles, 47 sont remarquables (bihoreau gris, héron pourpré, busard des roseaux, etc.). Il faut y ajouter 33 espèces remarquables non nicheuses. L'étang des Landes recèle 65% des espèces de la directive européenne Oiseaux présentes en Limousin.

Plusieurs insectes (2 papillons protégés et 1 espèce remarquable et caractéristique, 9 espèces remarquables de coléoptères, 22 espèces d'orthoptères) participent également à la richesse du site, qui possède de la plus grande diversité de libellules de tout le Limousin (41 espèces, dont 12 considérées comme rares dans la région). Ajoutons environ 100 espèces d'araignées, 22 espèces de mammifères, notamment la loutre (protégée en France) et plusieurs espèces de chauves-souris, des reptiles et amphibiens. ■

Et aussi...

ROUTES ENNEIGÉES : MAÎTRISER LES PIÈGES

Brouillard, neige et verglas constituent autant de pièges hivernaux qu'il est possible de maîtriser en respectant certaines règles. Comme chaque



année, deux plaquettes éditées l'une par le ministère de l'Équipement, l'autre dans le cadre d'un partenariat entre la Direction départementale de l'Équipement et le Service des Routes du Conseil Général, donnent des informations très utiles.

Pour se les procurer, contacter la DDE (05.55.51.69.00), le Service des Routes du Conseil Général (05.44.30.27.01) ou la subdivision de l'Équipement la plus proche de votre domicile.

LYCÉE DE SAINT-VAURY : RETOUR AU SÉNÉGAL

Adrien, Kamardine, Nicolas et Christophe, quatre jeunes du lycée Roussillat de Saint-Vaury, sont actuellement au Sénégal, où ils participent à la rénovation des installations électriques de l'hôpital de Tambacounda. Elèves de 2^{ème} année de BEP "Métiers de l'électrotechnique" et de 2^{ème} année de CAP "Installations en équipements électriques", ils poursuivent l'opération humanitaire initiée l'an passé (voir Le Magazine de la Creuse n°12).

L'engagement des lycéens de Saint-Vaury leur a valu un prix national au concours "Envie d'agir" et l'obtention d'une bourse de 2.000 € qui contribue à la réussite de cette seconde mission en Afrique. Le projet est également soutenu par de nombreux partenaires (*) et les fournitures électriques ont été prises en charge cette année dans le cadre de la coopération internationale hospitalière qui lie la France et le Sénégal. Après avoir rénové le pavillon de médecine générale l'an passé, les lycéens mettent aujourd'hui leurs compétences au service du pavillon pédiatrie. Il faudra encore quatre missions de ce type pour terminer la remise en état électrique complète de l'hôpital de Tambacounda.

(*) Conseil général, Conseil régional, Mairie de Saint-Vaury, DDASS, DDJS ainsi que des associations.

Et aussi...

LA RÉGION PLUS PROCHE



Soucieux de rapprocher l'institution de ses administrés, le Conseil Régional va prochainement ouvrir une antenne à Guéret, dans un local du centre-ville. Cette antenne sera à la fois une vitrine de la Région,

qui permettra de faire mieux connaître les actions et les domaines d'intervention de la collectivité, et un lieu d'information en direction des citoyens creusois porteurs de projets ou demandeurs d'aides.

Trois personnes animeront cette structure, qui devrait ouvrir ses portes au public dans le courant du printemps.

ÉVÉNEMENT HANDBALL À LA SOUTERRAINE

Le Comité de la Creuse de handball sera un partenaire privilégié (et heureux) de l'événement dont son voisin de Haute-Vienne a obtenu d'assurer l'organisation : la Coupe de la Ligue féminine. Cette compétition, qui réunit l'élite du handball féminin français, se déroulera sur 3 jours : quarts de finale le 25 février à La Souterraine et Saint-Junien, demi-finales et finale les 26 et 27 février à Limoges.

Les amateurs qui se rendront à La Souterraine seront gâtés : pas moins de 20 internationales sur le terrain, dont 17 Françaises et 8 championnes du monde de 2003, puisque le tirage au sort a donné un choc entre les deux premiers du championnat (Metz - Besançon) et une confrontation entre le 3^{ème} (Fleury-les-Aubrais) et le 8^{ème} (Yutz)!

On peut d'ores et déjà réserver ses places en écrivant au Comité de Haute-Vienne de Handball, 35, boulevard de Beaublanc, 87100 Limoges ; ou par courriel : coupeligue.cd87hb@wanadoo.fr



TOURISME

La Creuse... Et pourquoi pas à pied !

Il manquait au paysage, le voici édité : le topo-guide "La Creuse... à pied®" propose 50 balades par les chemins creusois. Un nouvel outil de promotion du département.

C'est une première que les amateurs de randonnée pédestre et amoureux de balades dans la campagne creusoise attendaient depuis un moment, tant il est vrai qu'elle s'inscrit dans une collection qui compte quelques beaux volumes : le topo-guide "La Creuse... à pied®". Ce guide est le fruit d'une collaboration de divers partenaires (*), mais aussi du travail de terrain réalisé par un certain nombre de

bénévoles, sortes de découvreurs qui ont mis toutes leurs connaissances des meilleurs itinéraires pour faire partager le plaisir de redécouvrir la Creuse.

En effet, sur plus de 160 pages, le lecteur découvrira pas moins de 50 promenades et randonnées dans les divers cantons du département, concernant des itinéraires balisés sur le terrain. Des balades classées par niveau, avec cartes IGN en couleur et commentaires richement illustrés pour parfaire la découverte des trésors rencontrés en chemin.

Édité pour trois ans, ce topo-guide vendu en librairie viendra s'ajouter à la palette des supports éditoriaux qui contribuent à faire connaître la Creuse hors de ses frontières. Il sera aussi un outil précieux pour tous les Creusois amateurs de belles balades, qui en découvriront forcément qu'ils ignoraient, tout près de chez eux.



(*): Comité départemental du Tourisme de la Creuse, Délégation régionale au Tourisme, Comité départemental de Randonnée pédestre, Fédération française de Randonnée pédestre et Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des pays creusois. ■



L'occasion de découvrir la Creuse autrement, avec les meilleurs itinéraires sélectionnés par des spécialistes.

Nouvelles éditions : demandez-les !



Le Comité départemental du Tourisme de la Creuse renouvelle, comme chaque année, ses éditions, dans le respect d'une chartre graphique aujourd'hui reconnue mais avec le souci d'apporter une offre sans cesse enrichie.

La nouvelle collection 2005 est sortie des presses, prêtes à porter l'image de la Creuse vers de nouvelles clientèles : le Guide des Hôtels - Restaurants et celui des Campings et Villages de Vacances, mais aussi les Cartes Filières des activités de pleine nature (Tourisme Pêche et VTT/VTC). Des outils pour les Creusois aussi, qui y trouveront des tas d'idées pour eux-mêmes ou les amis qu'ils accueilleront quelques jours.

Pour toute demande :

Comité départemental du Tourisme de la Creuse - 43 place Bonnyaud - B.P. 243 - 23005 Guéret Cedex ; Tél. : 05.55.51.93.23 ; courriel : tourisme-creuse@cg23.fr.

Et aussi...

À VOS ARCHIVES...



L'année 2005 marque le centenaire de la loi de séparation des églises et de l'État, votée le 9 décembre 1905. Cette loi mit fin au Concordat napoléonien qui régissait depuis 1801 les rapports entre le pouvoir politique et l'église catholique, affirmant en son article 1^{er} "la liberté de conscience" de chacun. L'une des principales conséquences de cette loi fut que les édifices servant de lieux de culte devinrent propriétés de l'État, des départements ou des communes.

Le Service éducatif des Archives départementales prépare une exposition sur une période très particulière au climat parfois passionnel. Cette exposition, qui devrait débiter le mardi 15 novembre 2005, se propose d'évoquer non seulement les événements de 1905-1906 mais également la vie religieuse du département au début du XX^{ème} siècle, et l'ensemble des conséquences de la loi de séparation.

Afin de couvrir l'ensemble du département et de proposer une présentation la plus complète possible, le Service éducatif des Archives départementales lance donc auprès des particuliers une campagne de collecte des documents relatifs à cette période. Ces documents peuvent prendre la forme de : témoignages manuscrits ou imprimés (courriers, journaux intimes, ouvrages de l'époque, etc.), tracts, affiches, photographies, petits objets réalisés à l'occasion de la loi de séparation.

Les personnes désirant participer ou se renseigner doivent contacter Bénédicte Dubern, responsable du Service éducatif des Archives départementales :

30, rue Franklin Roosevelt, BP164, 23004 Guéret. Tél. : 05.44.30.26.50.

Fax : 05.44.30.26.51.

Courriel : archives@cg23.fr.



Des projets très variés

Le Conseil Général des Jeunes s'est réuni en assemblée plénière le mercredi 2 février. Cette séance faisait suite aux réunions tenues dans les quatre secteurs géographiques auxquels sont rattachés les élus des collèges creusois (secteurs nord-est, sud, ouest et centre) ; elle a permis d'examiner les dossiers présentés par les différents secteurs.

Secteur Nord-Est

Réalisation d'un film court-métrage sur la vie d'un collégien handicapé, afin de sensibiliser le public au handicap.

Secteur Sud

Participation à la semaine de lutte contre le racisme, le 21 mars 2005 ; participation à la mise en place du tri sélectif dans les collèges du secteur ; organisation d'une rencontre intergénérationnelle avec les personnes âgées hébergées dans les maisons de retraites du secteur (Aubusson, Auzances, Chénéraillles et Felletin) ; organisation d'une initiation aux gestes de premiers secours au collège de Crocq.

Secteur Ouest

Collecte de matériel informatique, de fournitures scolaires et de matériel sportif, organisée avant les vacances de Pâques et destinée au Burkina Faso ; organisation d'une rencontre sportive inter collèges (sport à choisir à l'issue d'un sondage dans les établissements).

Secteur Centre

Reconduction des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite de Guéret, pendant trois mercredis après-midi ; organisation d'une initiation au secourisme sur la base du volontariat dans les collèges de Saint-Vaury, Ahun, Martin Nadaud de Guéret et lycée agricole d'Ahun.

À noter, outre ces dossiers très variés, le projet proposé par le CPE du collège Martin Nadaud, Jean-Charles Beyne, d'organiser une rencontre à Guéret, en fin d'année scolaire, avec les élus du Conseil Général Jeunes de la Corrèze.

VISITE DU SÉNAT

Au cœur de la République



Les élus du Conseil Général Jeunes de la Creuse se sont rendus à Paris, le 8 décembre dernier, pour y visiter le Sénat. Après le visionnage d'un film très pédagogique sur le fonctionnement de la "Haute Assemblée" et son rôle dans le système parlementaire français, ils ont effectué une large visite des lieux, sous la conduite de sympathiques huissiers parfaitement rompus à ce genre d'exercice. Ce fut aussi l'occasion de découvrir l'incroyable richesse de l'un des plus beaux palais nationaux, construit à

la demande de Marie de Médicis sur le modèle des palais italiens, qui fut pourtant une prison à la Révolution avant de devenir le siège du Sénat par la volonté de Napoléon. Ce fut aussi l'occasion de s'asseoir dans les gradins de la salle des plénières, un des hauts lieux de l'élaboration des lois en France, et même de voir, à quelques minutes du début d'une séance, l'arrivée du président et la haie d'honneur que font les gardes républicains au deuxième plus éminent personnage de l'État. ■

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

Conjuguer solidarité et modernité



Le Conseil Général a voté, il y a quelques semaines, son budget dans un contexte économique et social difficile, voire dégradé. La majorité départementale a voulu que l'exercice 2005 traduise le plus fidèlement les engagements pris avec les Creusois en terme d'investissements, de projets, et qu'il s'inscrive aussi dans une dimension de proximité et de services rendus à la population. Au-delà, les élus de gauche ont également souhaité marquer leur mobilisation sur tout ce qui pouvait concerner ce que l'on appelle la modernité et les enjeux de demain. Je veux parler notamment de l'internet à haut débit et de la téléphonie mobile, autant de services nécessaires pour l'accueil de nouvelles populations. Notre façon de conjuguer la solidarité entre les générations à l'esprit de modernité, témoigne de notre refus de faire de notre territoire un département sans avenir comme tend à nous l'imposer la politique du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin.

Deux incertitudes pèsent toutefois sur cette année 2005 : la décentralisation et l'avenir des services publics. Le transfert aux départements de responsabilités jusqu'alors exercées par l'Etat nous conduira à rester plus que vigilants sur l'indispensable transfert de compensations financières aux collectivités territoriales, pour que celles-ci puissent continuer à assurer leurs missions sans augmenter la pression fiscale. Concernant les services publics, la mobilisation de chacun d'entre nous reste nécessaire pour que ne s'accroisse pas encore davantage le désengagement de l'Etat en zone rurale. L'action des élus locaux a d'ores et déjà porté ses premiers fruits en rouvrant le nécessaire dialogue avec les autorités. Il n'en reste pas moins que des menaces pèsent toujours sur l'existence même de certains services publics et la vigilance reste de mise afin d'éviter un nouveau "déménagement" du territoire.

William CHERVY
Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Pour sortir la Creuse de ses contradictions



La crise des services publics que l'on a traversée à la fin de l'année dernière aura eu aux moins deux mérites. Le premier, celui de permettre à la droite républicaine d'exposer une fois encore sa position concernant les services à la population : pour nous, contrairement aux socialistes, l'essentiel est d'améliorer la qualité de vie des Creusois en développant par exemple des garderies, les soins à domicile et en soutenant le commerce et l'artisanat local. Par ailleurs, le second mérite de cette crise est d'avoir mis clairement les socialistes face à leurs contradictions concernant le prétendu désengagement de l'État : comment expliquer l'augmentation des impôts de 17% votée l'an passé alors que le budget du département laisse apparaître un excédent de gestion de 5 millions d'Euros ; comment expliquer la présence des agents de France Télécom dans les manifestations de défense de services publics alors que DORSAL vient de confier la réalisation de l'infrastructure haut débit à une entreprise créée il y a à peine 18 mois ; comment expliquer

aussi les mises en cause répétées du gouvernement par le Président du Conseil Général alors que les crédits alloués à notre département ont connu une progression sans précédent : financement de l'APA, RCEA, TEOZ. C'est de ces contradictions dont la Creuse doit sortir. Les relations privilégiées que les maires reçus à Matignon ont pu tisser avec Jean-Pierre Raffarin et la visite qu'il a annoncée nous permettront de relancer les projets d'intérêt départemental. Le premier ministre a longtemps été élu local, il connaît bien les problèmes des zones rurales. Et si aujourd'hui, il y a bien une Creuse à deux vitesses : celle de ceux qui roulent résolument en marche arrière et celle de ceux qui veulent aller de l'avant, il y a fort à parier que ce sont bien les élus qui jouent la synergie public/privé, ou encore l'action concertée avec le gouvernement qui prendront une avance décisive pour sortir notre territoire de la situation dans laquelle l'ont laissé cinquante années de "gestion socialiste".

Gérard GAUDIN
Président du Groupe de la Droite Républicaine



La restructuration du champ de foire de Chénérailles fait partie des projets du Pays Haute Marche Combraille.

L'Espace culturel de La Souterraine accueillera un voisin original sur la vaste esplanade de l'Écluse, renforçant ainsi l'offre culturelle sur le secteur, avec la construction du Cirque Valdi, espace muséographique constitué notamment d'une reproduction à l'échelle 1/10^{ème} d'un véritable cirque à l'ancienne.



CONTRATS DE PAYS

Deux ans pour réussir

Avec la signature des Contrats de Pays, une nouvelle étape est franchie en matière de politique territoriale. Après avoir encouragé la création des Pays, le Conseil Général prend maintenant une part active dans le financement de leurs projets.

Ce fut un long chemin parfois semé d'embûches mais c'est aujourd'hui une réalité : la Creuse est divisée en quatre Pays (*), auxquels s'ajoutent les communes creusoises impliquées dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Millevaches.

Certes, vous n'avez vu apparaître aucun poste frontière, et c'est normal : la Creuse reste un département dont les différents territoires demeurent ouverts aux échanges mutuels. En fait, les Pays de Guéret, de l'Ouest Creusoise, de Haute Marche Combraille et du Sud Creusoise, puisque c'est ainsi qu'ils s'appellent, sont des espaces géographiques dans lesquels se sont unis des communes et groupements de communes pour porter des projets de développement communs.

L'histoire de ces Pays remonte d'ailleurs à quelques années, notamment à l'exercice de prospective initié par le Conseil Régional et intitulé "Limousin 2017", qui fit apparaître comme une priorité stratégique du Limousin la nécessité d'organiser ses territoires. L'idée était de favoriser la mutualisation des moyens des différentes collectivités locales, mais aussi d'ouvrir la réflexion et la préparation des politiques publiques aux acteurs socioprofessionnels et associatifs.

Cette priorité, inscrite dans le Contrat de Plan État - Région (CPER) et partagée par les Départements, a été soulignée dans la convention d'application de ce que l'on appelle le "volet territorial du Contrat de Plan". En clair, après de longs mois passés à dessiner les Pays, puis à y concevoir des projets, l'État, la Région et le Département savent

aujourd'hui précisément les modalités d'intervention qui s'imposent à eux pour permettre la réalisation desdits projets. Les Contrats de Pays lient désormais ces trois grands partenaires institutionnels à chacun des quatre Pays. Ainsi s'ouvre une période de deux ans (2005-2006), durant laquelle il appartiendra à chaque territoire de développer ses projets pour mobiliser les financements sur lesquels les partenaires se sont engagés. Et, surtout, pour faire la démonstration que les "espaces de projets" sont de vrais "espaces de dynamisme".

Le « plus » du Conseil Général

Le Conseil Général, qui s'est beaucoup impliqué pour favoriser la création des Pays depuis 2001, a décidé de s'engager financièrement pour la durée des contrats, à hauteur de 500.000€ par Pays (voir encadré). Il s'agit là de crédits du "volet territorial". Ils n'ont donc pas vocation à supplanter les crédits sectoriels classiques, mais bien à financer des opérations qui n'entrent pas dans ces crédits ou à compléter un financement pour favoriser la réalisation d'un projet. Autrement dit, ces 500.000€ par Pays sont un "plus" du Conseil Général en faveur des Pays !

(* Après les différentes phases de consultation, notamment les avis émis par le Conseil Général (8 octobre et 19 novembre 2004) et le Conseil Régional (25 novembre 2004), le Préfet de Région a pris les arrêtés portant reconnaissance des quatre Pays le 22 décembre 2005. ■

À chacun son style de Pays



S'il est un certain nombre d'actions communes à plusieurs territoires, comme les ORAC (opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce) ou les restructurations de centres bourgs, chaque Pays a ses propres projets, qui donnent ainsi une coloration particulière à tel ou tel Contrat de Pays. Petite revue non exhaustive.

Pays de Guéret : 13M€ de crédits prévus, dans des opérations assez lourdes en faveur des zones d'activités autour de Guéret et des projets structurants (Médiathèque) ou valorisant pour le territoire (Pôle domotique, Aire des Monts de Guéret). Le Contrat de Pays vise notamment à conforter Guéret dans son rôle de ville - centre.

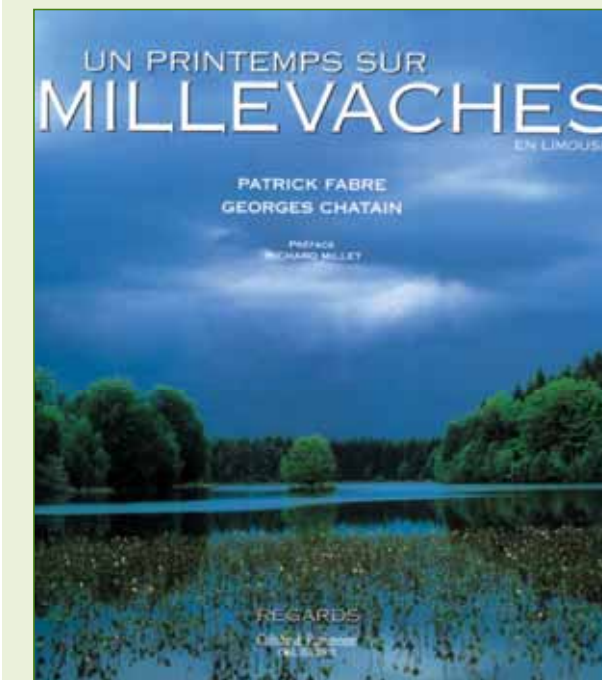
Pays de l'Ouest Creusoise : 10M€ pour un programme où l'on retrouve le souci du développement économique et de la qualité de vie, mais d'abord fortement marqué par les projets culturels (Scénovision® de Bénévent, Cirque Valdi de La Souterraine, etc.).

Pays de Haute Marche Combraille : 6M€ pour conforter la qualité des paysages, les services à la population (centres de loisirs, crèches), bref tout ce qui a trait au cadre de vie et à l'accueil de population.

Pays du Sud Creusoise : 13M€ pour un programme très axé sur l'idée d'un "Pays d'art et d'histoire", avec des projets liés au développement de sites patrimoniaux et touristiques (Les Granges à Felletin, Maison Martin Nadaud à Soubrebost, Musée de l'Eau au Moutier d'Ahun, Maison Eugène Jamot à Saint-Sulpice-les-Champs).

Et aussi...

PAS DE SAISON POUR LES BEAUX LIVRES



Certes, Noël est bien derrière nous (ou bien devant, pour les impatients), mais il n'y a pas de saison pour les beaux livres. En voici un qui nous parle joliment d'un territoire cher à bien des cœurs tendres sous la peau dure.

"Un printemps sur Millevaches" est l'œuvre commune du photographe Patrick Fabre et du journaliste Georges Chatain, photographiée et écrite en une centaine de clichés et une quinzaine de chapitres. Ils nous montrent et nous disent l'eau, la pierre, les landes et les tourbières, les hommes et leurs troupeaux, les croyances et les légendes, les révoltes, le temps qui passe et, au bout, une certaine forme de modernité.

Parce qu'elle est éternité, sans doute. Préfacé par l'écrivain Richard Millet, amoureux du Plateau s'il en est, ce livre est superbe : les couleurs de Patrick Fabre nous envoûtent ou nous étonnent ; les textes de Georges Chatain nous émeuvent et nous racontent que Millevaches est un territoire vivant.

"Un printemps sur Millevaches", édité par Culture et Patrimoine en Limousin (6, rue François Chénieux, 87000 Limoges) ; 160 pages ; 39€.

Et aussi...

**BISTROTS D'HIVER :
DERNIÈRES TOURNÉES**

Les Bistrots d'Hiver, ces repas-spectacles organisés par l'Association Pays Sage dans des auberges de pays, proposent encore quelques tournées d'ici la fin de la saison 2004-2005. Le 20 février à Saint-Martin-Château ("la Cascade", 05.55.64.74.11) et Felletin ("l'Odyssée", 05.55.66.44.40); le 13 mars à Fransèches ("la Tartine de Masgot", 05.55.66.26.08) et Royère-de-Vassivière ("les Saveurs buissonnières", 05.55.64.93.17); le 20 mars à Crocq ("le Saint-Eloi", 05.55.67.40.14) et Meymac-Alleyrat ("le Moulin du Prat", 05.55.95.13.03).

Réservations directement auprès des auberges.

**MARIVAUX AUX MAINS
DU "DÉSORDRE"**



N'a-t-on jamais connu ces disputes dont la raison nous échappe, où l'amour propre, l'orgueil et la mauvaise foi nourrissent à satiété le feu de la confrontation? La Compagnie

du Désordre (Limoges) présente "La Dispute", le jeudi 3 mars, à 20h30, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine, et le mardi 8 mars, à 20h30, à la salle polyvalente de Guéret. Dans ce texte de Marivaux mis en scène par Filip Forgeau, les situations comiques nous donnent aussi à voir la tragédie et la monstruosité humaine.

Renseignements et réservations : pour La Souterraine à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06) ; pour Guéret à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).

**LES ANGELOTS :
PARLEZ-MOI D'AMOUR**



Des chansons originales et déroutantes, des paroles délirantes, des musiques enivrantes mais, toujours, des histoires d'amours. "Les Angelots" est un spectacle pour deux musiciens

et quatre voix, proposé le vendredi 4 mars, à 20h30, à la salle des fêtes de Saint-Sulpice-le-Guérétois, dans le cadre des spectacles décentralisés de la saison culturelle de l'Espace Fayolle.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35) ou à la mairie de Saint-Sulpice-le-Guérétois (05.55.52.34.05).

20

LE PIED AU PLANCHER

Y'a qu'à danser...

Classique, jazz, de salon ou bien encore contemporaine : quelle que soit sa forme, l'ADIAM s'attache à fédérer la danse dans le département, notamment grâce à une nouvelle structure : le "Pied au plancher".



La 1^{ère} Journée départementale de la danse en Creuse, organisée par l'ADIAM à Aubusson le 16 octobre dernier, a été l'occasion de proposer des ateliers et des rencontres autour de tous les styles de danse et sur différents sites, dont celui du "Pied au plancher", dans l'ancienne usine Philips.

Dans quelques jours, le "Pied au plancher" célébrera sa première année de fonctionnement. Même s'il n'a aucun rapport avec l'expression attribuée à la vitesse excessive, le "Pied au plancher" pourrait cependant partager un but identique, celui de ne pas être un frein... En l'occurrence au développement de la pratique de la danse en Creuse.

L'an passé, avec l'aide du Conseil Général et en partenariat avec la ville d'Aubusson, ce nouveau lieu de vie consacré exclusivement à la pratique amateur a ouvert ses portes dans les locaux de l'ancienne usine Philips. Pour Luce Cathala, chargée de mission à l'ADIAM (Association Départementale pour l'Information et l'Animation Musicale), cet équipement poursuit un double objectif : "Devenir un pôle fort pour la pratique amateur

et participer à l'équilibre de la politique de la danse en Creuse".

Il est vrai qu'en dehors des "capitales" régionales que sont Limoges et Brive, la danse souffre bien souvent de l'absence d'équipements adaptés en Limousin, pour la pratique et la formation. C'était particulièrement vrai pour le Sud et l'Est creusois où l'on avait besoin, selon Luce Cathala, "d'un lieu identifié par le public, permettant de créer des liens entre les différents acteurs de terrain".

De la maternelle...
jusqu'aux collèves

Le "Pied au plancher" participe donc aujourd'hui à l'essor de la danse dans notre département. Et que celui-ci n'abrite ni compagnie professionnelle, ni danseurs de

renommée nationale, peu importe. Ici, on mise sur la formation, la pratique et les professionnels de demain. "Nous sommes une sorte de laboratoire qui initie les actions de développement, indique Liliane Bardon, la directrice de l'ADIAM. Notre rôle consiste à la fois à favoriser la pratique de la danse sous toutes ses formes, à mettre en relation tous ses acteurs et à apporter une aide et des conseils techniques aux enseignants ou aux associations locales". Être le moteur de ce souffle de la vie en Creuse, voilà à quoi s'attache l'ADIAM, qui s'investit beaucoup dans la formation des professionnels ou des amateurs de demain. "Nous apportons notre soutien aux actions en milieu scolaire, ajoute Liliane Bardon, et nous travaillons en partenariat avec de nombreux établissements, depuis les maternelles

jusqu'aux collèves". Et ce travail de terrain effectué par l'ADIAM, ce dynamisme insufflé auprès des acteurs locaux, portent aujourd'hui leurs fruits puisque l'on estime à environ 500 le nombre d'enfants scolarisés en Creuse qui ont ainsi bénéficié d'une initiation à la danse, auxquels s'ajoutent près de 1.500 pratiquants amateurs répartis dans une trentaine de structures. La danse est donc loin d'être considérée comme une pratique secondaire en Creuse et l'ADIAM ne manque pas de projets pour permettre le développement de cet art vivant, notamment au travers du futur schéma départemental des enseignements artistiques.

Et qui sait si les Béjart, les Bill T. Jones ou les Pietragalla de demain n'auront pas éterné leurs premiers chaussons sur les planchers creusois? ■

Et aussi...

**UN PLUS UN :
ANIMALEMENT NÔTRE**

Né de la rencontre entre un metteur en scène, Jean-Yves Ruf, et deux comédiens, "Un plus Un" est un spectacle qui parle du couple en confrontant les rapports humain/ animal qui peuvent exister dans cette relation. Subtil mélange de cirque, de danse et de théâtre, "Un plus Un" nous donne à voir nos réactions les plus violentes et les plus tendres, le vendredi 11 mars, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).



**MEÏ TEÏ SHÔ :
BOUILLANT MÊME**

Selon une traduction tout à fait officielle, "Meï Teï Shô" serait un terme japonais décrivant l'état de transe consécutif à une surconsommation de riz. Pendant que scientifiques et polyglottes unissent leurs savoirs pour recenser tous les ingrédients de ce show bouillant, force est de constater que ce gang des Lyonnais touche à toutes les musiques, du moment qu'elles font monter la température. Prévoir de se vêtir légèrement le vendredi 11 mars, à 20h30, à la salle polyvalente de Guéret.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).



LE CABARET... DE L'ÉCLUSE

Dans le cadre des Petites Scènes de l'Écluse, spectacles décentralisés, la Compagnie La Femme Bilboquet se produira le vendredi 11 mars à Vareilles (20h30) et le samedi 12 mars à Saint-Léger-Bridereix (20h30) dans "Le Cabaret quotidien". Une guirlande de chansons engagées autour d'une table de mariage et des thèmes qui animent nos vies ordinaires.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).



21

Et aussi...

LES SUBLIMES : COMME INDIQUÉ



Une dizaine d'artistes, acrobates, danseurs et comédiens sont réunis sous la direction de Guy Allouche, dans un spectacle qui nous parle encore du monde qui va mal, de ces morceaux d'humanité sacrifiés jour après jour, de ce monde du travail poussé vers la misère sociale. Les mots de Bourdieu, Beckett et Godard entremêlés dans un spectacle

prenant, "Les Sublimes", le vendredi 18 mars, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

QUATRE GARÇONS AUX QUATRE VENTS

Eux aussi sont quatre. Comme les Mousquetaires et les Beatles. Mais ils viennent d'une planète très lointaine, la Vendée. Ils en ont pourtant ramené une musique généreuse et un esprit caustique et libertaire qui donnent un spectacle aussi délirant qu'un sons et lumières au Puy du Fou... Mais en très, très, différent. Voyage musical garanti avec leur spectacle "Vaguement la jungle", le vendredi 18 mars, à 20h30, à la salle des fêtes de Sainte-Feyre, dans le cadre des spectacles décentralisés de la saison culturelle de l'Espace Fayolle.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35) ou à la mairie de Sainte-Feyre (05.55.80.00.17).

4^{ÈME} FESTIVAL MÉTAL : LA SOUT' À DONF !

Le Self Brad Resistor Association (SBRA) et le Collectif Santé de La Souterraine, en association avec l'Espace de l'Écluse, organisent la 4^{ème} édition de leur Festival Métal, le samedi 9 avril, à 20h30. Du gros son garanti. N'oubliez pas de refermer la

porte, une fois entré dans l'Espace de l'Écluse...

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).



Le coût de la restauration de l'orgue de l'église Sainte-Croix d'Aubusson est estimé à 54.000€.

PATRIMOINE

Aubusson au chevet de son orgue

L'orgue de l'église Sainte-Croix d'Aubusson restauré grâce à une opération de mécénat populaire ? C'est ce qu'initie la municipalité, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine

Le Conseil municipal d'Aubusson a décidé d'entreprendre la restauration de l'orgue Guillemain de l'église Sainte-Croix. Ce chantier, qui devrait redonner vie à un instrument de première importance, représente un investissement conséquent pour la commune : 54.000€.

Aubusson peut compter sur l'aide du Conseil Régional à hauteur de 20%, et du Conseil Général à hauteur de 12,5%. Mais, il lui a fallu trouver les moyens de ne pas peser de manière trop importante sur ses propres capacités budgétaires. C'est ainsi qu'elle s'est engagée dans un programme de partenariat avec la Fondation du Patrimoine en Limousin, acteur du développement local durable qui a pour vocation la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine populaire de proximité. Compte tenu des caractéristiques de cet orgue unique, le dossier aubussonnais a été retenu et la

Fondation du Patrimoine a proposé une opération originale : le lancement d'une grande souscription populaire auprès des habitants et amis d'Aubusson, particuliers et entreprises. Les dons seront intégralement consacrés à cette restauration et la Fondation du Patrimoine apportera elle-même sa contribution financière, dès lors que le montant des fonds recueillis lors de la souscription atteindra 5% du montant des travaux.

Un livre d'or sera ouvert, afin de répertorier tous les actes de générosité relatifs à cette opération de mécénat populaire, qui durera jusqu'à fin avril. Pour participer, on peut obtenir toutes les informations (réductions d'impôts pour les particuliers et les entreprises) en s'adressant au secrétariat de la mairie d'Aubusson. Les chèques sont à libeller à l'ordre de : "Fondation du Patrimoine - Orgue Guillemain d'Aubusson". ■

CULTURE URBAINE

Le hip hop, mouvement pluriel

Du 29 mars au 9 avril, la Ville de Guéret proposera le 1^{er} Festival de Culture Urbaine. Un hymne à la culture hip hop, sous toutes ses formes d'expression.

Guéret, petite ville à la campagne. Mais d'abord une ville, pénétrée par toutes les tendances culturelles, même si elles sont adoucies par l'environnement. Rien d'étonnant, donc, à ce que la saison culturelle de la Ville de Guéret, qui propose traditionnellement toutes sortes de spectacles aux publics les plus variés, s'enrichisse cette année d'un nouvel événement. Ainsi, du 29 mars au 9 avril 2005, le 1^{er} Festival de Culture Urbaine sera un temps fort dans la programmation municipale. Cette manifestation mettra en avant le hip hop, une culture qui est née aux Etats-Unis dans les années 70. Le hip hop était alors un moyen pour détourner, à travers le défi artistique, la violence qui existait entre bandes rivales. Arrivé en France dans les années 80, le hip hop a plutôt été utilisé pour favoriser l'intégration par une reconnaissance artistique.

Cette culture urbaine se compose de plusieurs formes artistiques complémentaires : la danse, qui peut exprimer une rivalité positive entre différents groupes, un langage commun perpétuellement renouvelé par l'improvisation ; le rap, qui dénonce les injustices à travers des textes plus parlés que chantés ; le graff, qui dessine des fresques pleines d'expression ; le slam, qui permet à chacun de clamer ses états d'âme.

Le Festival essaiera donc de présenter chacune des formes artistiques du hip hop.

Le 1^{er} Festival de Culture Urbaine de Guéret a pour partenaires la DRAC du Limousin, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ONDA et l'AGLAC. Pour tous renseignements : Espace Fayolle, 05.55.52.96.35. ■



Le hip hop, c'est d'abord la danse, avec l'idée d'un défi relevé dans une permanente improvisation.

Et aussi...

MAURANE À L'ÉCLUSE : L'ÉVÉNEMENT

L'Espace de l'Écluse a pris l'heureuse habitude de nous servir une ou deux grandes affiches par saison. Le mardi 22 mars, à 20h30, c'est Maurane qui créera l'événement. On ne présente plus : une voix forte et douce à la fois, un cœur qui bat, un sourire qui ne se compte pas. Elle nous raconte sa vie, la nôtre aussi, dans son tour de chant intitulé "Au milieu d'eux". De nous, enfin ceux qui auront réservé...

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).



OBJETS ANIMÉS

Double dose de théâtre d'objets, le jeudi 24 mars, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, avec deux spectacles pour les enfants proposés par Claire Dancoisne : "Chère Famille !", l'histoire de deux frères possédés par l'amour de leur famille ; "Macbêtes-Les nuits tragiques", drôle de polar au royaume des insectes, où comédiens et objets animés se côtoient.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).



DE L'INNOCENCE À TOUS LES DÉSIRS

Deux rendez-vous dansés pour découvrir le style généreux et reconnaissable de Maryse Delente, le jeudi 31 mars, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat. D'abord "Les petites", où l'innocence de deux gamines emportées par la surenchère du jeu se mue en cruauté. Puis "Mariana", itinéraire amoureux qui, sur des musiques lancinantes, voit cinq interprètes danser tous les états du désir.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).



- ▶ Rencontrer un spécialiste
- ▶ Etre bien orienté
- ▶ Profiter d'un appui déterminant

- ▶ *Meet a specialist*
- ▶ *Being well advised*
- ▶ *Benefit from decisive backing*

Objectif Création est le point de départ de votre projet.
Objectif Création is the starting point for your project.



Contactez-nous
au **05 55 41 85 31**
pour un rendez-vous
dans l'un de nos points
d'accueil :

1, avenue Charles-de-Gaulle à Guéret
28, rue Châteaufavier
(Chambre d'Agriculture) à Aubusson
à la Mairie de Boussac
à la Mairie de Bourgneuf
à la Mairie de La Souterraine